



Les circuits itinérants

Etat des lieux

Décembre 2009

Cette étude a été réalisée conjointement par le service de l'exploitation et la Direction des études, des statistiques et de la prospective.



Centre national de la cinématographie

12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16

Tél : 01.44.34.38.26

Fax : 01.44.34.34.55

www.cnc.fr

Nicole Delaunay, Benoît Danard, Stéphane Duprat, Isabelle Hébrard, Sophie Jardillier, Caroline Jeanneau

Sommaire

Objectifs.....	4
Méthodologie	5
Synthèse.....	6
I. Le CNC et les circuits itinérants.....	9
A. Définition	9
B. Autorisation	9
C. Aides à l'investissement	10
D. Le classement Art et Essai	10
II. Analyse descriptive des circuits itinérants	11
A. Nombre de circuits itinérants	11
B. Population touchée par les circuits itinérants.....	13
III. Programmation et fréquentation des circuits itinérants	15
A. Activité des circuits itinérants.....	15
B. Films et séances	17
a. Films programmés	17
b. Séances.....	22
C. Entrées et recettes	26
a. Entrées	26
b. Recettes	31
D. Recette moyenne par entrée	36

Objectifs

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a réalisé une étude sur les circuits itinérants en France.

Cette étude pose les caractéristiques particulières des circuits itinérants tant sur le plan juridique que sur le plan fonctionnel. Elle dresse un bilan des aides accordées à ces derniers.

Elle fait également un état des lieux du parc des circuits itinérants en France et de leur représentativité dans l'ensemble du parc cinématographique national : nombre de points de projection, typologie de ces points, population touchée, programmation et fréquentation.

Méthodologie

Les données relatives à l'équipement, à la programmation et à la fréquentation des circuits sont issues des déclarations de recettes transmises de manière hebdomadaire par les établissements cinématographiques au CNC, ainsi que des demandes d'autorisation faites par les exploitants auprès du CNC.

Les déclarations de recettes ne permettent pas de connaître la programmation et la fréquentation de chaque point de projection. Au regard de la billetterie, un circuit itinérant est considéré comme un établissement mono-écran, géographiquement rattaché à la commune d'un des points de projection appelée localité « principale » ou localité « pilote ».

Il n'existe pas de définition juridique du circuit itinérant, ni de texte particulier fixant un nombre minimum de points de projection nécessaire à la création d'un circuit itinérant. Le circuit itinérant ne répond pas davantage à la définition de l'établissement cinématographique, donnée par l'article L. 212-1 de l'ordonnance du 25 juillet 2009.

Toutefois par commodité, le circuit itinérant est assimilé à un établissement cinématographique identifié comme les autres établissements par un numéro d'autorisation attribué en fonction de la localisation de l'établissement. Dans le cas du circuit itinérant, c'est l'une des localités, choisie par l'exploitant parmi tous les points de projection desservis, dite localité « principale » ou localité « pilote », qui servira à identifier le circuit.

Les circuits itinérants, également appelés « tournées » sont des modes d'exploitation cinématographique particuliers, regroupant des lieux de projections situés généralement en zone rurale et dans un même secteur géographique. Ces lieux sont desservis périodiquement par le tourneur qui se déplace le cas échéant avec son matériel de projection. Les lieux desservis à raison généralement de deux séances par mois, sont très divers. Il s'agit dans la plupart des cas de salles des fêtes ou de foyers ruraux. Mais les circuits itinérants organisent également des projections dans des écoles, voire dans des lieux où le public est « captif » comme dans les maisons d'arrêt ou les hôpitaux.

Recette moyenne par entrée

La recette moyenne par entrée en salle (RME) est calculée à partir des déclarations hebdomadaires de recettes transmises par les exploitants au CNC. Elle résulte de la simple division des recettes par les entrées payantes. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément au prix de référence (5,03 € pour la plupart des entrées).

Synthèse

Les circuits itinérants, également appelés « tournées » sont des modes d'exploitation cinématographique particuliers, regroupant des lieux de projections situés généralement en zone rurale et dans un même secteur géographique. Ces lieux sont desservis périodiquement par le tourneur qui se déplace le cas échéant avec son matériel de projection. Les lieux desservis à raison généralement de deux séances par mois, sont très divers. Il s'agit dans la plupart des cas de salles des fêtes ou de foyers ruraux. Mais les circuits itinérants organisent également des projections dans des écoles, voire dans des lieux où le public est « captif » comme dans les maisons d'arrêt ou les hôpitaux.

Nombre de circuits itinérants

En 2008, 131 circuits itinérants actifs sont dénombrés en France. Ils étaient 134 en 1999. Ils représentent 6,3 % du parc d'établissements cinématographiques français en 2008.

Entre 2001 (année de réforme de l'Art et Essai) et 2008, le classement Art et Essai des circuits itinérants s'élargit. En effet, si en 2001, 26,9 % des circuits étaient classés, ils sont 31,3 % à l'être en 2008.

Les 131 circuits itinérants actifs en 2008 desservent 2 351 points de projection différents. Les plus petits ne desservent qu'un seul point de projection, le plus grand en dessert 80. 22,1 % des circuits itinérants comptent moins de 5 points de projection en 2008 et 16,8 % en comptent 30 ou plus.

68,0 % des points de projection des circuits itinérants (1 599) sont des salles des fêtes.

Population touchée par les circuits itinérants

2 245 des 2 351 points de projection sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants, soit 95,5 % du total.

61,40 millions d'individus vivent en France. En 2008, 6,85 millions de Français disposent d'un point de projection de circuit itinérant dans leur commune, soit 11,2 % de la population française totale.

En France, 2 164 communes (5,9 % des communes françaises) bénéficient du passage d'un circuit itinérant. Les circuits itinérants ajoutent plus de 2 000 communes aux 1 545 équipées en salles fixes, portant ainsi le nombre de communes équipées d'un cinéma (itinérant ou fixe) à 3 635. La très grande majorité de ces communes comptent moins de 10 000 habitants (96,1 % des communes équipées).

88 départements sont desservis par au moins un circuit itinérant. A l'exception de la Corse, toutes les régions de France sont desservies par au moins un circuit itinérant en 2008. La région Rhône-Alpes est celle qui compte le plus de points de projection : 330, soit 14,0 % du total.

Programmation et fréquentation des circuits itinérants

Activité des circuits itinérants

En 2008, 60,3 % des circuits itinérants fonctionnent au moins 40 semaines, contre 81,4 % toutes salles confondues. 12,2 % des circuits itinérants sont actifs moins de 10 semaines dans l'année (4,2 % tous cinémas confondus). Cette part est relativement stable sur la décennie.

Les circuits itinérants, qui représentent 6,3 % du parc d'établissements cinématographiques français, sont surreprésentés parmi les cinémas ouverts moins de 10 semaines par an. En effet, 18,2 % de ces établissements sont des circuits itinérants.

La quasi-totalité des circuits itinérants classés Art et Essai (97,6 %) fonctionnent 40 semaines ou plus en 2008. 56,5 % des circuits itinérants actifs moins de 20 semaines en 2008 comptent moins de 5 points de projection.

Films programmés

En 2008, les circuits itinérants programment 949 films différents (inédits ou pas), soit 18,7 % de l'ensemble des films exploités sur le territoire français. En dix ans, le nombre de films projetés par ces circuits augmente de 59,0 %, contre +22,1 % tous cinémas confondus.

Parmi les films proposés par les circuits itinérants en 2008, 47,2 % sont français, 25,1 % sont américains, 18,1 % sont européens non français et 9,6 % sont non européens et non américains. En 2008, 67,2 % des films projetés par les circuits itinérants sont recommandés Art et Essai. Sur l'ensemble des cinémas français, ces films représentent 69,7 % de l'offre.

Parmi les films exploités par les circuits itinérants, 35,5 % sont des films sortis dans l'année (11,0 % de l'offre tous cinémas confondus). En moyenne, chaque circuit itinérant programme 44 films inédits en 2008 dont 2 sont programmés dès la semaine de leur sortie et 3 à partir de la deuxième semaine de leur exploitation. La plupart des films inédits sont cependant programmés par les circuits itinérants après leur septième semaine d'exploitation (19 films en moyenne par circuit).

Les circuits itinérants classés Art et Essai projettent 783 films en 2008, soit 82,5 % de l'offre globale de ces cinémas. Ils diffusent, en moyenne, 37,4 % de films de plus que les circuits non classés.

En 2008, huit circuits itinérants ne proposent que des films sortis dans l'année, soit 6,1 % du parc de circuits. En 1999, ils n'étaient que quatre dans ce cas (3,0 % du parc).

Programmation et fréquentation

En 2008, les circuits itinérants programment 36 715 séances, réalisent 1,54 million d'entrées et génèrent 6,00 M€ de recettes guichets. Le parc de circuits itinérants représente ainsi 0,56 % des séances, 0,81 % des entrées et 0,53 % des recettes réalisées par l'ensemble des établissements cinématographiques français. Rapportée aux résultats des salles situées dans des communes de moins de 10 000 habitants, qui abritent plus de 95 % des points de projection, la part de marché des circuits itinérants s'établit à 5,1 % en entrées et 3,6 % en recettes.

La recette moyenne par entrée des circuits itinérants s'élève à 3,91 €, contre 6,01 € tous cinémas confondus.

Les circuits itinérants classés Art et Essai programment 18 290 séances (49,8 % des séances de la totalité des circuits). Ils réalisent près de 812 000 entrées (52,8 % de la fréquentation totale des circuits itinérants) et génèrent 3 M€ de recettes guichets (51,6 % des recettes des circuits itinérants).

La recette moyenne par entrée des circuits itinérants classés (3,82 € en 2008) est moins élevée que celle des circuits non classés (4,01 € en 2008).

72,6 % des circuits itinérants programment moins de sept séances hebdomadaires (soit moins d'une séance par jour) en 2008 et 93,2 % en proposent moins de 14 (moins de deux séances par jour). A titre de comparaison, 32,5 % des cinémas français organisent moins de sept séances par semaine et 52,5 % moins de 14.

En termes d'entrées, 58,1 % des circuits itinérants réalisent moins de 10 000 entrées en 2008 (56,0 % en 1999), contre 27,4 % de l'ensemble du parc des cinémas (30,6 % en 1999). Ce taux peut être comparé à celui des établissements mono-écrans qui réalisent moins de 10 000 entrées en 2008, qui s'établit à 42,8 % (48,0 % en 1999).

Parallèlement, 77,1 % des circuits itinérants génèrent moins de 75 000 € de recettes guichets en 2008 (79,9 % en 1999), contre 66,5 % des établissements mono-écrans (72,2 % en 1999) et 42,0 % tous cinémas confondus (47,0 % en 1999).

En 2008, plus de la moitié (50,4 %) des circuits itinérants enregistre une recette moyenne par entrée inférieure à 4 €, contre 19,5 % de l'ensemble des cinémas français.

I. Le CNC et les circuits itinérants

Les circuits itinérants, également appelés « tournées » sont des modes d'exploitation cinématographique particuliers, regroupant des lieux de projections situés généralement en zone rurale et dans un même secteur géographique. Ces lieux sont desservis périodiquement par le tourneur qui se déplace le cas échéant avec son matériel de projection. Les lieux desservis à raison généralement de deux séances par mois, sont très divers. Il s'agit dans la plupart des cas de salles des fêtes ou de foyers ruraux. Mais les circuits itinérants organisent également des projections dans des écoles, voire dans des lieux où le public est « captif » comme dans les maisons d'arrêt ou les hôpitaux.

A. Définition

Il n'existe pas de définition juridique du circuit itinérant, ni de texte particulier fixant un nombre minimum de points de projection nécessaire à la création d'un circuit itinérant.

Le circuit itinérant ne répond pas davantage à la définition de l'établissement cinématographique, donnée par l'article L. 212-1 de l'ordonnance du 25 juillet 2009 puisque « constitue un établissement cinématographique, toute salle ou tout ensemble de salles de spectacles publics spécialement aménagées, de façon permanente, pour y donner des représentations cinématographiques. [...] Ces salles sont situées dans un même bâtiment ou, lorsqu'elles sont situées dans des bâtiments distincts, sont réunies sur un même site et font l'objet d'une exploitation commune ».

Toutefois par commodité, le circuit itinérant est assimilé à un établissement cinématographique identifié comme les autres établissements par un numéro d'autorisation attribué par le CNC en fonction de la localisation de l'établissement. Dans le cas du circuit itinérant, c'est l'une des localités, choisie par l'exploitant parmi tous les points de projection desservis, dite localité « principale » ou localité « pilote », qui servira à identifier le circuit. C'est sur cette salle pilote que sont enregistrés les résultats issus des bordereaux de recettes.

B. Autorisation d'exercice

L'article L.212-2 de l'ordonnance du 25 juillet 2009 stipule que « toute personne dont l'activité a pour objet l'organisation de spectacles cinématographiques itinérants est regardée comme exploitant d'établissement de spectacles cinématographiques ».

A ce titre, l'autorisation d'exercice est délivrée à la personne physique en tant que commerçante sur justification de son immatriculation au registre du commerce ou autre forme d'inscription, ou en tant que représentante (personne physique) de la personne morale exploitante.

L'autorisation d'exercice est accordée en vue de tournées organisées régulièrement dans des localités, dans des lieux de projection limitativement énumérés et pour une fréquence de passage déterminée.

Les articles 17 et 18 de la DR 12 relative aux autorisations d'exercice (en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2011) apporte les précisions suivantes.

L'autorisation d'exercice est accordée après consultation du directeur régional des affaires culturelles compétent et d'experts régionaux (trois représentants du secteur de l'exploitation cinématographique dont un représentant des exploitants ambulants et deux représentants de la distribution) qui donnent un avis sur chaque localité demandée, la périodicité et le nombre de séances envisagées, par rapport au contexte local. Les avis rendus essaient de concilier l'intérêt des circuits itinérants et des publics visés avec celui des salles dites « fixes » situées à proximité.

Il n'y a pas d'homologation technique des lieux. Le circuit itinérant n'étant pas un établissement cinématographique (au sens physique), il bénéficie d'un régime dérogatoire vis-à-vis de la norme cinématographique AFNOR 27 001 qui fixe les caractéristiques dimensionnelles à respecter par les salles fixes (cf. article 17 de la DR 12).

C. Aides à l'investissement

Qu'il soit sélectif ou automatique, le soutien financier du CNC n'est pas destiné aux rénovations et équipements des lieux de projection eux-mêmes, qui abritent généralement d'autres activités et n'effectuent que quelques projections cinématographiques par mois.

Le soutien financier automatique prend en charge l'achat du matériel nécessaire à l'organisation des projections : écran, projecteur ainsi que le véhicule servant au transfert du projecteur.

Les mêmes investissements en matériel peuvent faire l'objet de l'aide sélective à la création et à la modernisation en cas d'insuffisance de soutien automatique. La demande doit répondre à l'objectif de l'aide qui est de favoriser l'aménagement cinématographique du territoire et doit proposer une activité et une programmation significative c'est-à-dire ne se contentant pas de programmer les 10 premiers films du box office.

Depuis 2000, 17 circuits itinérants ont bénéficié au total de 250 000 € d'aide sélective représentant 24 % de leur 1 023 000 € d'investissement.

D. Le classement Art et Essai

Les circuits itinérants peuvent bénéficier du classement Art et Essai. Pour prendre en compte leur spécificité, ils sont examinés en catégorie « E », celle des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales, et ce même si leur salle pilote est située dans une ville à la démographie supérieure.

Le montant global des subventions Art et Essai attribuées aux circuits itinérants est en moyenne de 250 000 € par an. Les subventions varient de 1 000 € à 18 000 € selon les circuits.

II. Analyse descriptive des circuits itinérants

A. Nombre de circuits itinérants

En 2008, 131 circuits itinérants sont dénombrés en France. Ils étaient 134 en 1999. Les variations annuelles sont très faibles. Sur la décennie, entre 124 (2005) et 134 (1999 et 2001) circuits itinérants sont actifs. Ils représentent au minimum 6 % du parc d'établissements cinématographiques français chaque année (6,3 % en 2008).

Les circuits itinérants

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
circuits itinérants	134	131	134	133	129	132	124	128	128	131
% du parc français	6,2	6,0	6,2	6,2	6,0	6,3	6,0	6,2	6,2	6,3

Entre 2001 (année de réforme de l'Art et Essai) et 2008, le classement Art et Essai des circuits itinérants s'élargit. En effet, si en 2001, 26,9 % des circuits étaient classés, ils sont 31,3 % à l'être en 2008. En France, le parc de cinémas classés Art et Essai compte 986 établissements en 2008, soit 47,4 % des établissements actifs.

Dans ce contexte, le poids des circuits itinérants dans le parc d'établissements Art et Essai s'établit à 4,2 % en 2008 (3,7 % en 2001), contre 8,2 % dans le parc d'établissements non classés (comme en 2001).

Les circuits itinérants selon le classement Art et Essai

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
circuits Art et Essai	36	39	37	35	44	44	46	41
circuits non classés	98	94	92	97	80	84	82	90
total	134	133	129	132	124	128	128	131

Les 131 circuits itinérants actifs en 2008 desservent 2 351 points de projection différents. Les plus petits ne desservent qu'un point de projection : le centre culturel de Créon (33), le cinéma foyer de Violay (42) et la salle du tissage des Ollières-sur-Eyrieux (07). Le plus grand en dessert 80 : il s'agit du circuit itinérant dont la salle pilote est la salle des fêtes du Coudray-saint-Germer (60).

En 2008, 22,1 % des circuits itinérants comptent moins de 5 points de projection et regroupent 3,1 % des points de projection. A l'inverse, 16,8 % en comptent 30 ou plus, soit 47,4 % des points de projection actifs.

Les circuits desservant 10 à 19 points de projection sont les plus nombreux : 38 circuits, soit 29,0 % du parc total. Ils comptent 553 points de projection (23,5 % du total).

Seuls 8,4 % des circuits programment 50 points de projection ou plus. Ils regroupent près de 30 % des points de projection.

Les circuits itinérants selon le nombre de points de projection en 2008

	circuits	%	points de projection	%
moins de 5 points	29	22,1	73	3,1
de 5 à 9 points	23	17,6	154	6,6
de 10 à 19 points	38	29,0	553	23,5
de 20 à 29 points	19	14,5	456	19,4
de 30 à 49 points	11	8,4	412	17,5
50 points et plus	11	8,4	703	29,9
total	131	100,0	2 351	100,0

Si le classement Art et Essai concerne 31,3 % des circuits itinérants, il concerne 47,4 % des circuits de 20 à 29 points de projection, 54,5 % des circuits de 50 points de projection et plus et 72,7 % des circuits comptant 30 à 49 points de projection.

A l'inverse, les circuits non classés représentent 93,1 % des circuits de moins de 5 points de projection et 76,3 % de ceux qui desservent entre 10 et 20 points de projection.

En 2008, 56,1 % des circuits Art et Essai programment au moins 20 points de projection et 80,0 % des circuits non classés desservent moins de 20 points de projection.

Les circuits itinérants selon le nombre de points de projection et le classement Art et Essai en 2008

	Art et Essai	non classés	Total
moins de 5 points	2	27	29
de 5 à 9 points	7	16	23
de 10 à 19 points	9	29	38
de 20 à 29 points	9	10	19
de 30 à 49 points	8	3	11
50 points et plus	6	5	11
total	41	90	131

68,0 % des points de projection des circuits itinérants (1 599) sont des salles des fêtes.

9,2 % des points organisent leurs projections en extérieur. C'est le cas des points de projection en plein air, dans les campings, sur les plages et sur les terrains de sport.

51 écoles servent également de points de projection, tout comme 16 hôpitaux et 7 maisons d'arrêt.

Type de points de projection des circuits itinérants en 2008

	nombre de points	%
salle des fêtes	1 599	68,0
plein air	175	7,4
école	51	2,2
camping	29	1,2
hôpital	16	0,7
terrain de sport	8	0,3
maison d'arrêt	7	0,3
plage	6	0,3
autre	460	19,6
total	2 351	100,0

B. Population touchée par les circuits itinérants

2 245 des 2 351 points de projection sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants, soit 95,5 % de l'ensemble des points de projection. Toutefois, sept points de projection sont localisés dans des communes de plus de 100 000 habitants : la salle de Carpiagne à Marseille, quatre hôpitaux situés à Lyon (appartenant à la même tournée) et deux hôpitaux de Besançon (appartenant également à la même tournée).

Points de projection suivant la taille de la commune en 2008

	nombre de points	%
moins de 10 000 hbts	2 245	95,5
de 10 à 20 000 hbts	69	2,9
de 20 à 50 000 hbts	19	0,8
de 50 à 100 000 hbts	11	0,5
de 100 à 200 000 hbts	2	0,1
plus de 200 000 hbts	5	0,2
total	2 351	100,0

61,40 millions d'individus vivent en France. En 2008, 6,85 millions de Français disposent d'un point de projection de circuit itinérant dans leur commune, soit 11,2 % de la population française totale. Toutefois, la part de la population touchée par les circuits itinérants diffère selon la taille des communes.

En effet, 22,8 % des résidents des communes de plus de 200 000 habitants disposent du passage d'un circuit itinérant dans leur localité, contre 15,2 % de ceux des communes de plus de 100 000 habitants, 11,9 % de ceux des communes de moins de 10 000 habitants, 11,6 % de ceux des communes de 10 000 à 20 000 habitants, 7,2 % de ceux des communes de 50 000 à 100 000 habitants et 6,2 % de la population des communes de 20 000 à 50 000 habitants.

En France, sur les 36 569 communes sont dénombrées, 2 164 communes (5,9 % des communes françaises) bénéficient du passage d'un circuit itinérant. Les circuits itinérants font plus que doubler le nombre de communes disposant d'un cinéma. Ils ajoutent 2 090 communes aux 1 545 équipées en salles fixes, portant ainsi le nombre de communes équipées d'un cinéma (itinérant ou fixe) à 3 635. 74 communes disposent conjointement d'au moins un point de projection de circuit itinérant et d'au moins une salle fixe en 2008.

La très grande majorité des communes desservies par les circuits itinérants compte moins de 10 000 habitants (96,1 % des communes équipées). En 2008, près de 20 % des communes de plus de 200 000 habitants sont toutefois desservies par au moins un point de projection, ainsi que 12,3 % des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

164 communes disposent d'au moins deux points de projection.

Communes desservies par un circuit itinérant selon leur taille en 2008

	circuits itinérants	%	France	%
moins de 10 000 hbts	2 080	96,1	35 692	97,6
de 10 à 20 000 hbts	57	2,6	464	1,3
de 20 à 50 000 hbts	19	0,9	299	0,8
de 50 à 100 000 hbts	5	0,2	76	0,2
de 100 à 200 000 hbts	1	0,0	27	0,1
plus de 200 000 hbts	2	0,1	11	0,0
total	2 164	100,0	36 569	100,0

88 départements sont desservis par au moins un circuit itinérant. Les départements dans lesquels aucun circuit itinérant ne circule sont la Corse-du-Sud (2A), la Haute-Corse (2B), le Finistère (29), le Gers (32), l'Ille-et-Vilaine (35), Paris (75), les Yvelines (78) et les Hauts-de-Seine (92).

A l'exception de la Corse, toutes les régions de France sont desservies par au moins un circuit itinérant en 2008. La région Rhône-Alpes est celle qui compte le plus de points de projection : 330, soit 14,0 % du total. Viennent ensuite la Provence-Alpes-Côte d'Azur (259 points, 10,9 %), les Pays-de-la-Loire (205 points, 8,7 %), la Lorraine et le Languedoc-Roussillon (154 points chacun, 6,6 %).

Points de projection selon la région en 2008

	nombre de points	%
Alsace	63	2,7
Aquitaine	70	3,0
Auvergne	148	6,3
Basse-Normandie	20	0,9
Bourgogne	131	5,6
Bretagne	12	0,5
Centre	131	5,6
Champagne-Ardenne	44	1,9
Franche-Comté	85	3,6
Haute-Normandie	15	0,6
Ile-de-France	34	1,4
Languedoc-Roussillon	154	6,6
Limousin	65	2,8
Lorraine	154	6,6
Midi-Pyrénées	141	6,0
Nord-Pas-de-Calais	69	2,9
Pays de la Loire	205	8,7
Picardie	117	5,0
Poitou-Charentes	106	4,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	257	10,9
Rhône-Alpes	330	14,0
total	2 351	100,0

Parmi les 131 circuits itinérants actifs en France en 2008, 110 circulent sur une seule région (84,0 % des circuits itinérants), 18 circulent sur deux régions (13,7 %) et trois sur trois régions (2,3 %). Il s'agit des circuits de Dun-le-Palestel (points de projection en Auvergne, dans le Limousin et en Poitou-Charentes), de Commentry (Auvergne, Centre, Rhône-Alpes) et de Pierrefort (Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées).

III. Programmation et fréquentation des circuits itinérants

Les déclarations de recettes faites par les exploitants auprès du CNC ne permettent pas de connaître la programmation et la fréquentation de chaque point de projection. Au regard de la billetterie, un circuit itinérant est considéré comme un établissement mono-écran, géographiquement rattaché à la commune d'un des points de projection (appelée « tête de circuit »).

A. Activité des circuits itinérants

En 2008, 60,3 % des circuits itinérants fonctionnent au moins 40 semaines, contre 81,4 % toutes salles confondues. L'activité de ces tournées augmente nettement au cours des dix dernières années : en 1999, 51,5 % du parc de circuit itinérant fonctionnait 40 semaines au moins (75,2 % tous cinémas confondus).

12,2 % des circuits itinérants sont actifs moins de 10 semaines dans l'année (4,2 % tous cinémas confondus). Cette part est relativement stable sur la décennie.

Entre 1999 et 2008, le nombre de circuits fonctionnant entre 10 et 19 semaines est divisé par plus de deux pour un nombre total stable de circuits (131 en 2008, 134 en 1999). Dans le même temps, le nombre de circuits qui programment 50 semaines ou plus est en nette augmentation, passant de 18 en 1999 à 28 en 2008. Il s'élevait à 35 en 2004, chiffre le plus élevé de la décennie.

Circuits itinérants selon le nombre de semaines de fonctionnement

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
1 à 9 semaines	16	25	16	16	13	17	13	15	13	16
10 à 19 semaines	16	18	16	11	16	11	5	8	9	7
20 à 29 semaines	14	14	16	14	18	9	14	8	10	14
30 à 39 semaines	19	21	18	22	14	12	16	17	18	15
40 à 49 semaines	51	40	52	49	45	48	47	49	44	51
50 à 52 semaines	18	13	16	21	22	35	29	31	34	28
total	134	131	134	133	128	132	124	128	128	131

Les circuits itinérants, qui représentent 6,3 % du parc d'établissements cinématographiques français, sont surreprésentés parmi les cinémas ouverts moins de 10 semaines par an. En effet, 18,2 % de ces établissements sont des circuits itinérants.

A l'inverse, seuls 2,4 % des cinémas fonctionnant 50 semaines ou plus sont des circuits itinérants.

Sur la décennie, le poids des circuits itinérants dans le total du parc selon le nombre de semaines de fonctionnement présente quelques variations. Celui des circuits fonctionnant moins de 10 semaines par an augmente de 5,3 points et celui des circuits fonctionnant entre 10 et 19 semaines diminue de 4,1 points.

Poids des circuits itinérants dans le total du parc d'établissements selon le nombre de semaines de fonctionnement (%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
1 à 9 semaines	12,9	16,2	16,0	15,7	13,1	19,8	17,3	20,3	18,3	18,2
10 à 19 semaines	13,4	14,6	14,2	10,7	15,7	12,8	5,7	9,4	12,3	9,3
20 à 29 semaines	10,7	9,3	12,0	10,3	14,0	8,1	11,5	8,1	8,8	13,1
30 à 39 semaines	11,4	9,9	12,2	15,8	10,2	10,1	13,0	14,4	15,9	12,8
40 à 49 semaines	8,0	5,7	7,3	7,5	7,3	8,2	8,3	8,8	7,9	9,8
50 à 52 semaines	1,8	1,6	1,7	2,1	2,1	3,1	2,6	2,7	3,0	2,4
total	6,2	6,0	6,2	6,2	6,0	6,3	6,0	6,2	6,2	6,3

La quasi-totalité des circuits itinérants classés Art et Essai (97,6 %) fonctionnent au moins 40 semaines en 2008, contre 43,3 % des circuits non classés et 60,3 % tous circuits confondus. Les circuits classés représentent ainsi plus de la moitié (50,6 %) des circuits itinérants actifs plus de 40 semaines alors qu'ils ne totalisent que 31,3 % de l'ensemble des circuits itinérants.

Circuits itinérants selon le nombre de semaines de fonctionnement et le classement Art et Essai en 2008

	Art et Essai	non classés	total
1 à 9 semaines	-	16	16
10 à 19 semaines	-	7	7
20 à 29 semaines	-	14	14
30 à 39 semaines	1	14	15
40 à 49 semaines	25	26	51
50 à 52 semaines	15	13	28
Total	41	90	131

56,5 % des circuits itinérants actifs moins de 20 semaines en 2008 comptent moins de 5 points de projection. Ils représentent, en moyenne, 22,1 % des circuits itinérants français. Si 14,5 % des tournées comptent entre 20 et 29 points de projection, 25,0 % des circuits fonctionnant 50 semaines ou plus en 2008 sont dans ce cas. Les circuits itinérants desservant 5 à 9 points de projection sont également surreprésentés dans cette catégorie de tournées (28,6 %, contre 17,6 % tous circuits confondus), ainsi que les tournées de 50 points de projection ou plus (10,7 %, contre 8,4 % tous circuits confondus). Les circuits ayant 20 points de projection ou plus sont tous actifs plus de 20 semaines en 2008.

Plus de 80 % des circuits comptant entre 20 et 29 écrans et de ceux comptant 50 points de projection ou plus fonctionnent plus de 40 semaines en 2008. C'est le cas également de 72,7 % des tournées de 30 à 49 points, de 65,8 % de celles de 10 à 19 points et de 65,2 % de celles de 5 à 9 tournées. A l'inverse, seuls 20,7 % des circuits de moins de 5 points de projection sont actifs plus de 40 semaines en 2008 et 44,8 % le sont moins de 20 semaines.

Circuits itinérants selon le nombre de semaines de fonctionnement et le nombre de points de projection en 2008

	moins de 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 29	de 30 à 49	50 et +	total
1 à 9 semaines	8	5	3	-	-	-	16
10 à 19 semaines	5	-	2	-	-	-	7
20 à 29 semaines	3	3	6	1	1	-	14
30 à 39 semaines	7	-	2	2	2	2	15
40 à 49 semaines	4	7	19	9	6	6	51
50 à 52 semaines	2	8	6	7	2	3	28
Total	29	23	38	19	11	11	131

B. Films et séances

a. Films programmés

En 2008, les circuits itinérants programment 949 films différents (inédits ou pas), soit 18,7 % de l'ensemble des films exploités sur le territoire français. En dix ans, le nombre de films projetés par ces circuits augmentent de 59,0 %, contre +22,1 % tous cinémas confondus. Les tournées ont donc nettement élargi leur offre de films au cours de la dernière décennie.

Parmi les films proposés par les circuits itinérants en 2008, 448 sont français (47,2 % des films projetés par les circuits), 238 sont américains (25,1 %), 172 sont européens non français (18,1 %) et 91 sont non européens et non américains (9,6 %).

En termes de nationalités, l'offre de films s'est fortement diversifiée sur les dix dernières années. En 1999, 33 films non européens et non américains étaient projetés sur les écrans des circuits itinérants. Aujourd'hui, ces cinémas en proposent 91. L'offre a été multipliée par près de trois en dix ans. Le poids des films non européens et non américains s'établit ainsi à 9,6 % de l'offre en 2008, contre 5,5 % en 1999.

Le nombre de films européens non français est également en nette hausse sur la décennie. Il est passé de 84 films en 1999 (14,1 % de l'offre de films) à 172 films en 2008 (18,1 %).

A l'inverse, l'offre de films américains est restée relativement stable (238 films en 2008, 221 films en 1999), engendrant une baisse importante du poids de ces films dans le total des films exploités par les circuits itinérants : 37,0 % en 1999, contre 25,1 % en 2008.

La mise en parallèle de la répartition de l'offre selon la nationalité des films observée sur les circuits itinérants et sur l'ensemble du parc montre quelques différences. En effet, les films français sont davantage présents dans l'offre de films des circuits itinérants en 2008 (47,2 %, contre 40,5 % sur l'ensemble du parc), alors que les films américains sont plus en retrait (25,1 %, contre 29,3 % sur l'ensemble du parc).

En 2008, 67,2 % des films projetés par les circuits itinérants sont des films recommandés Art et Essai, soit 638 films. Sur l'ensemble des cinémas français, ces films représentent 69,7 % de l'offre. Le nombre de films recommandés diffusés par les circuits augmente de 77,7 % entre 1999 et 2008 (+35,9 % sur l'ensemble du parc), tandis que l'offre de films non recommandés progresse de 30,7 % (-0,9 % sur l'ensemble du parc).

18,2 % des films Art et Essai exploités dans les cinémas français le sont aussi au sein des circuits itinérants, contre 20,2 % des films non recommandés (18,7 % toutes œuvres confondues).

Films programmés par les circuits itinérants

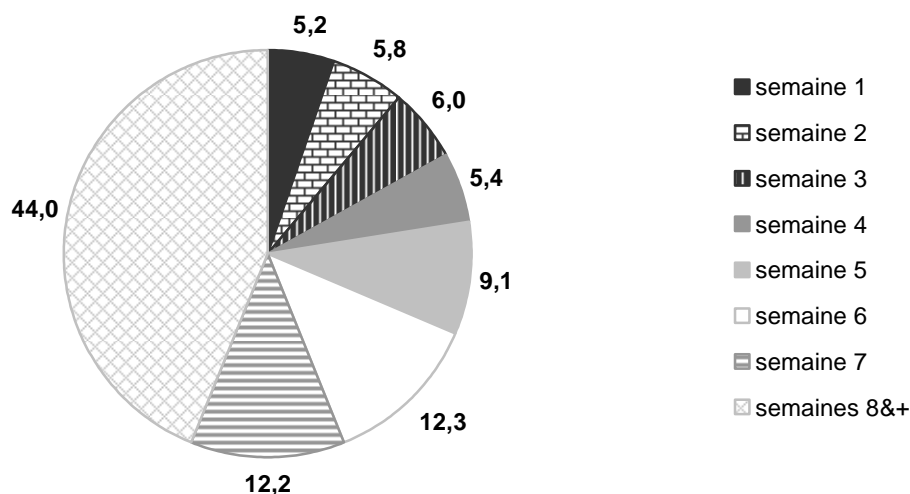
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
total	597	644	655	695	710	783	787	862	908	949
films français	259	262	278	319	317	353	349	385	407	448
films européens	84	89	94	104	96	116	139	150	171	172
films américains	221	246	221	214	219	239	218	253	250	238
autres films	33	47	62	58	78	75	81	74	80	91
films recommandés	359	402	410	455	480	530	552	602	623	638
films non recommandés	238	242	245	240	230	253	235	260	285	311
films sortis dans l'année	264	278	286	267	289	307	302	341	331	337
autres films	333	366	369	428	421	476	485	521	577	612

Parmi les films exploités par les circuits itinérants, 337 sont des films sortis dans l'année. Ils représentent 35,5 % de l'offre de ces cinémas (11,0 % de l'offre tous cinémas confondus) et 60,7 % de l'offre globale de films inédits. Les films nouveaux sont ainsi surreprésentés dans l'offre de films des circuits itinérants. Toutefois, leur poids diminue nettement entre 1999 et 2008 puisqu'ils totalisaient 44,1 % de l'offre de films des circuits itinérants au début de la décennie.

Le nombre de films inédits projetés par les circuits itinérants augmente de 27,7 % sur les dix dernières années (+3,9 % tous cinémas confondus), contre +83,8 % pour les autres films (+24,8 % tous cinémas confondus).

En moyenne, chaque circuit itinérant programme 44 films inédits en 2008. Seuls 5,2 % d'entre eux sont programmés dès la semaine de leur sortie (2 films par circuit en moyenne) et 5,8 % à partir de la deuxième semaine (3 films). Les circuits itinérants sont mieux dotés en films inédits à partir de la cinquième semaine (9,1 %). La plupart des films inédits sont cependant programmés par les circuits itinérants après leur septième semaine d'exploitation (44,0 %, soit 19 films en moyenne par circuit).

Répartition des films inédits programmés par les circuits itinérants selon la semaine d'exploitation (%)



Les circuits itinérants classés Art et Essai projettent 783 films en 2008, soit 82,5 % de l'offre globale de ces cinémas. Ils diffusent, en moyenne, 37,4 % de films de plus que les circuits non classés.

La structure de l'offre de films des circuits Art et Essai en termes de nationalités est relativement proche de celle des circuits dans leur ensemble. Les films américains et les films européens non français sont légèrement mieux représentés : respectivement 26,3 % et 18,8 %, contre 25,1 % et 18,1 % tous circuits confondus.

Le poids des films recommandés (68,3 %, contre 67,2 % tous circuits confondus) et celui des films sortis dans l'année (37,7 %, contre 35,5 %) est également plus élevé.

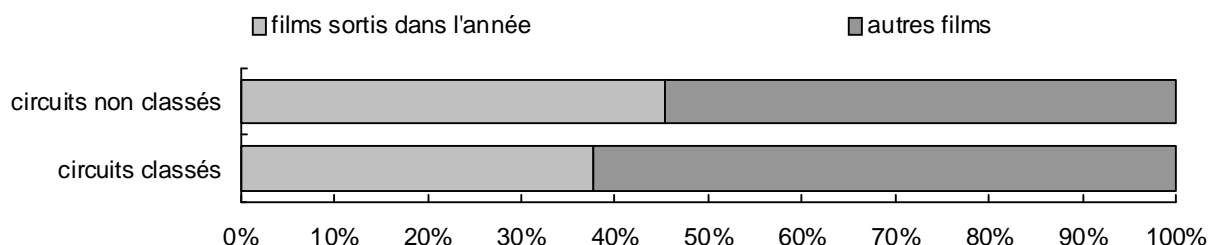
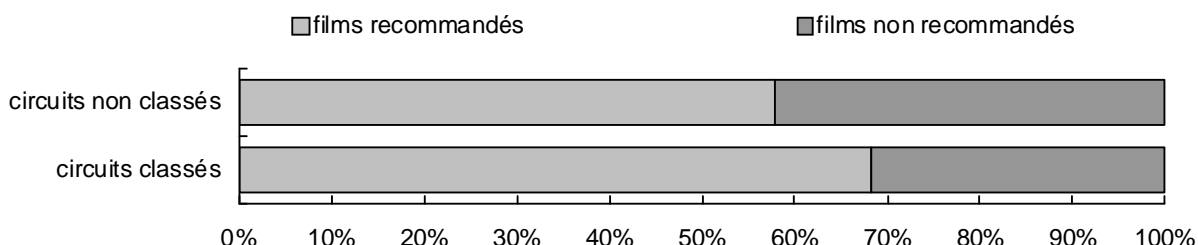
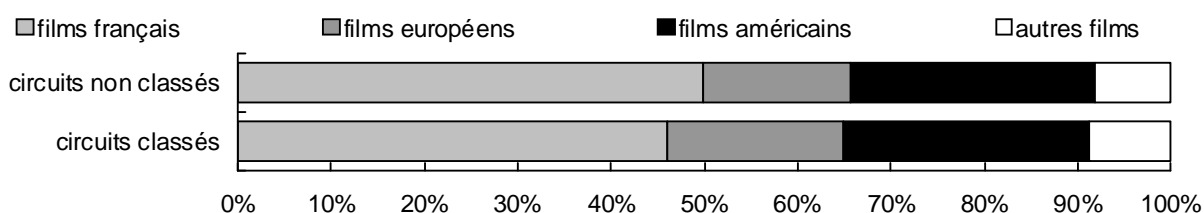
En 2008, 570 films sont diffusés au sein des circuits non classés (60,1 % de l'offre globale des circuits itinérants). Ces circuits exploitent davantage de films français que la moyenne (49,8 %, contre 47,2 %), de films non recommandés (42,1 %, contre 32,8 %) et de films inédits (45,4 %, contre 35,5 %).

Si les circuits Art et Essai projettent entre 75,8 % (films non américains et non européens) et 87,5 % (films sortis dans l'année) de l'offre de films des circuits itinérants tous classements confondus, les tournées non classées exploitent une part nettement moins importante de l'offre de films : entre 50,8 % (films non sortis dans l'année) et 77,2 % (films non recommandés).

Films programmés selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008

	Art et Essai	non classés	total
total	783	570	949
films français	361	284	448
films européens	147	91	172
films américains	206	148	238
autres films	69	47	91
films recommandés	535	330	638
films non recommandés	248	240	311
films sortis dans l'année	295	259	337
autres films	488	311	612

Répartition du nombre films selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008



En 2008, les circuits desservant entre 20 et 29 points de projection sont ceux qui diffusent le plus grand nombre de films : 482, soit 50,8 % de l'offre globale des circuits. A l'inverse, les circuits de 30 à 49 points de projection et les circuits de 50 points et plus sont ceux qui en projettent le moins : respectivement 279 films et 387 films (29,4 % et 40,8 % de l'offre globale).

En moyenne, les circuits de moins de 30 points de projection exploitent plus de 50 % de l'offre de films américains des circuits itinérants, plus de 56 % de l'offre de films non recommandés et plus de 59 % de l'offre de films sortis dans l'année.

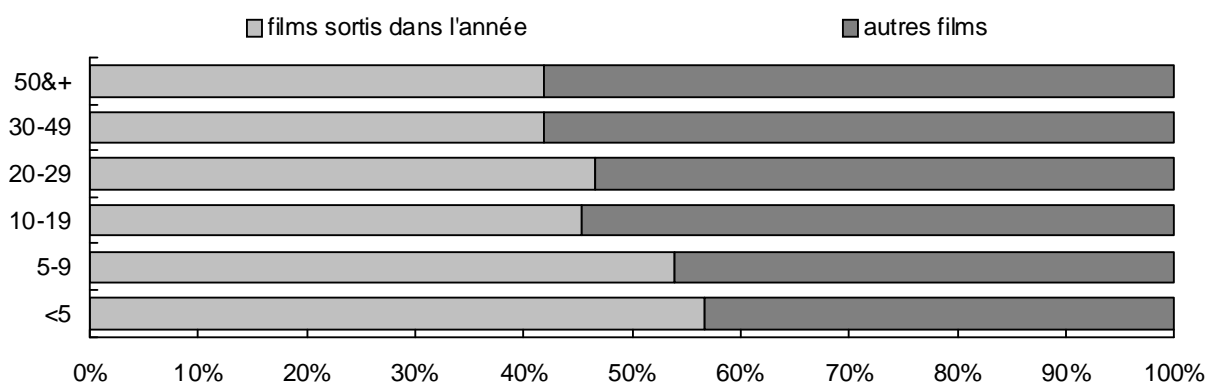
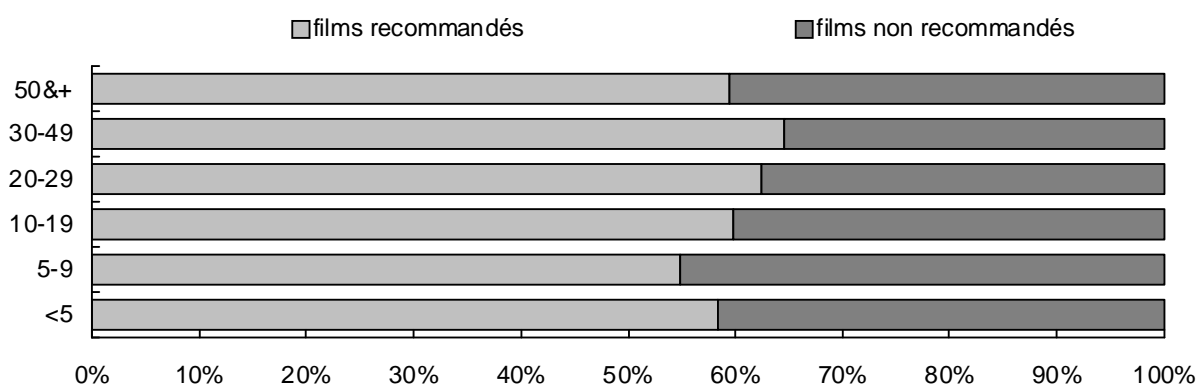
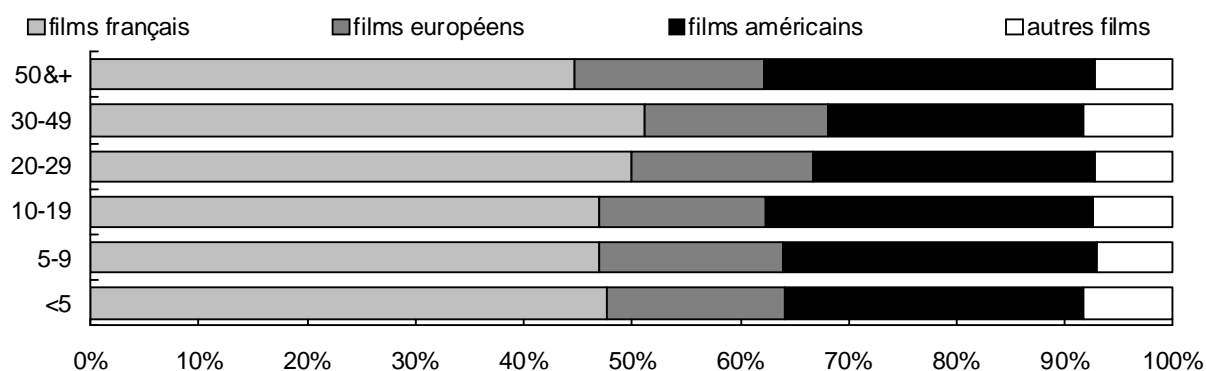
En termes de structure, les circuits qui desservent entre 20 et 49 points de projection projettent davantage de films français que la moyenne (49,2 %, contre 47,2 %). Ce sont également ceux pour lesquels l'offre de films recommandés est la plus large : 65,1 %, contre 64,3 % pour les circuits de moins de 20 points de projection et 59,4 % pour les circuits de 50 points et plus.

L'offre de films des circuits de moins de 10 points de projection est composée de 48,8 % de films sortis dans l'année, contre 35,9 % pour les circuits de 10 points de projection ou plus et 35,5 % tous circuits confondus.

Films programmés selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008

	moins de 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 29	de 30 à 49	50 et +	total
total	445	430	441	482	279	387	949
films français	212	202	207	241	143	173	448
films européens	73	73	68	81	47	68	172
films américains	123	125	133	125	66	118	238
autres films	37	30	33	35	23	28	91
films recommandés	260	236	264	301	180	230	638
films non recommandés	185	194	177	181	99	157	311
films sortis dans l'année	252	232	200	225	117	162	337
autres films	193	198	241	257	162	225	612

Répartition du nombre de films selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008



En 2008, huit circuits itinérants ne proposent que des films sortis dans l'année, soit 6,1 % des circuits. En 1999, ils n'étaient que quatre dans ce cas (3,0 % du parc).

Le poids des tournées dont l'offre est composée de moins de 50 % de films inédits est en nette augmentation sur les dix dernières années : 19,9 % en 2008, contre 10,4 % en 1999.

En général, plus de la moitié des circuits itinérants (50,4 % en 2008) projettent entre 50 % et 75 % de films nouveaux.

Circuits itinérants selon le poids des films inédits dans l'offre totale de films

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
moins de 25 %	3	2	1	5	6	3	4	1	2	4
de 25 % à 50 %	11	8	10	15	18	14	16	15	22	22
de 50 % à 75 %	73	73	69	67	56	59	64	61	69	66
75 % et plus	47	48	54	46	49	56	41	51	35	39
100%	4	4	10	5	4	9	4	8	5	8
total	134	131	134	133	129	132	125	128	128	131

b. Séances

En 2008, les circuits itinérants programment 36 715 séances, soit 0,56 % des séances programmées par l'ensemble des établissements cinématographiques français. Le nombre de séances proposées par les circuits itinérants diminue de 7,0 % entre 1999 et 2008, dans un contexte général de hausse du nombre de séances (+31,3 %). En moyenne, un circuit itinérant organise 280 séances en 2008, contre 285 en 2007 et 295 en 1999.

Si les circuits itinérants projettent 47,2 % de films français, ces derniers sont à l'origine de 54,9 % des séances (40,5 % des films et 44,4 % des séances tous cinémas confondus). Le poids des films français au sein des séances des circuits itinérants est en nette augmentation. Il s'établissait à 38,9 % en 1999.

L'offre de séances de films américains est en recul, passant de 49,0 % en 1999 à 31,8 % en 2008. Ces films totalisent ainsi 11 690 séances en 2008 (19 355 séances en 1999).

10,9 % des séances sont consacrés aux films européens non français et 2,4 % sont consacrés aux films non européens et non américains en 2008.

La part des séances dédiées aux films Art et Essai est nettement plus importante dans l'offre des circuits itinérants que dans celle de l'ensemble du parc. Ces films recommandés sont à l'origine de 32,3 % des séances des circuits itinérants, contre 25,3 % tous cinémas confondus. Depuis 2004, leur poids est toujours plus élevé dans le total des séances des circuits que dans celui de l'ensemble du parc.

A l'inverse, l'offre de séances des tournées est moins favorable aux films sortis dans l'année. Ces derniers représentent 71,2 % des séances des circuits itinérants, contre 92,5 % tous cinémas confondus.

Séances programmées par les circuits itinérants

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
total	39 476	37 995	38 417	39 662	35 729	39 114	35 784	37 667	36 536	36 715
<i>moyenne par circuit</i>	295	290	287	298	277	296	289	294	285	280
films français	15 363	13 059	18 219	18 066	15 667	18 064	16 789	19 796	19 057	20 165
films européens	4 321	2 515	3 885	2 078	2 246	3 661	5 106	4 422	4 503	3 987
films américains	19 355	21 365	15 346	17 362	15 221	15 600	13 036	12 504	12 021	11 690
autres films	437	1 057	968	2 156	2 595	1 789	853	945	955	873
films recommandés	11 168	12 458	13 035	12 846	10 246	11 841	16 031	13 706	10 867	11 849
films non recommandés	28 308	25 538	25 382	26 816	25 483	27 272	19 753	23 961	25 669	24 866
films sortis dans l'année	28 453	27 616	28 927	28 972	26 431	29 416	25 498	27 714	25 463	26 153
autres films	11 023	10 379	9 491	10 690	9 298	9 698	10 286	9 953	11 073	10 563

Les circuits itinérants classés Art et Essai programment 18 290 séances en 2008, soit 49,8 % des séances de l'ensemble des circuits. 55,3 % de ces séances sont consacrés aux films français, 28,3 % aux films américains, 12,8 % aux films européens non français et 3,6 % aux films non européens et non américains. Les films européens non français et les films non européens et non américains sont ainsi mieux représentés dans l'offre de séances des circuits itinérants classés que dans celle de l'ensemble des tournées (respectivement 10,9 % et 2,4 %).

Avec 43,9 % des séances, les films recommandés Art et Essai sont naturellement davantage exposés dans les circuits classés (32,4 % des séances tous circuits confondus).

50,2 % des séances des circuits itinérants sont programmés par les tournées non classées (18 425 séances). Ces circuits programment davantage de séances de films américains (35,3 %, contre 31,8 % en moyenne), de films non recommandés (79,1 %, contre 67,6 % en moyenne) et de films sortis dans l'année (74,1 %, contre 71,2 % en moyenne).

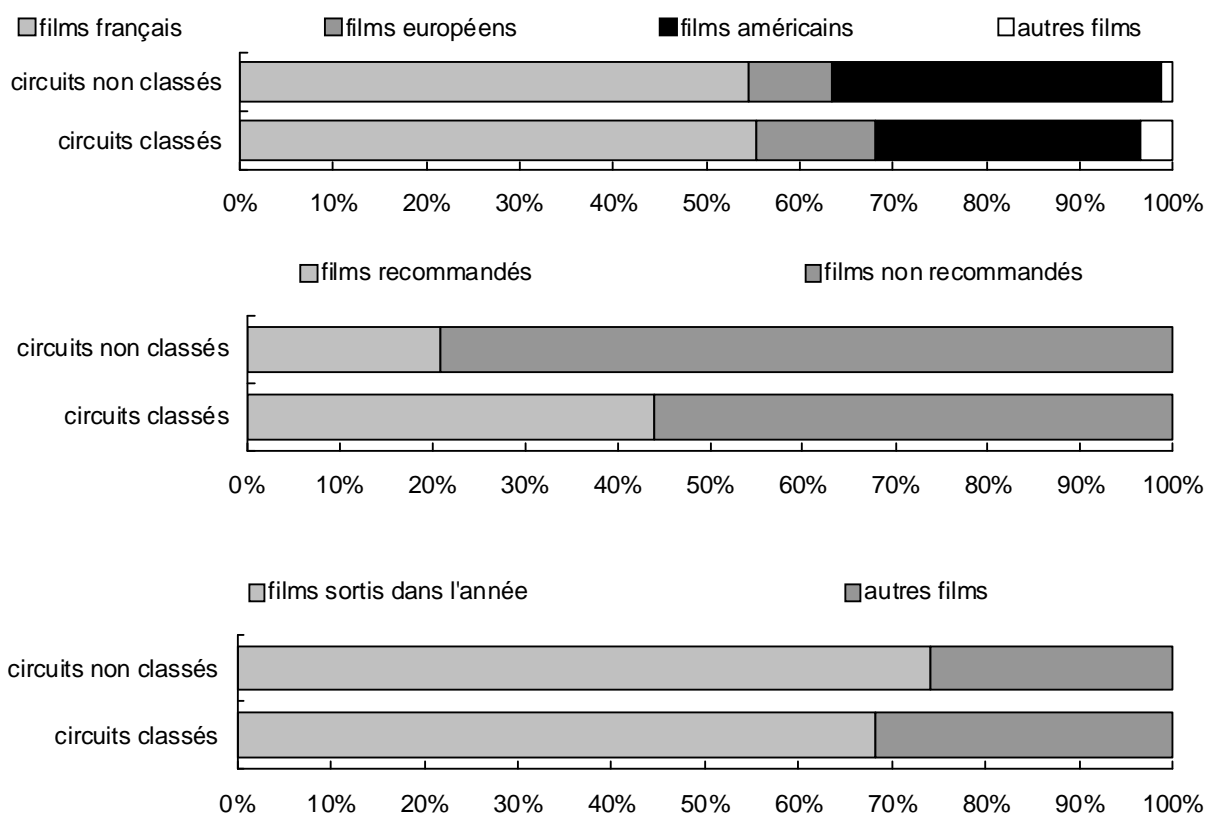
Si 49,8 % des séances sont programmés par les circuits Art et Essai, cette part atteint 75,0 % des séances des films non européens et non américains, 58,9 % de celles des films européens non français et 67,6 % de celles des films recommandés.

En moyenne, un circuit itinérant classé Art et Essai organise 446 séances en 2008, soit plus du double d'un circuit non classé (205 séances). Un point de projection de circuit classé programme, en moyenne, 17 séances dans l'année (14 séances pour un point de projection d'un circuit non classé). Tous circuits itinérants confondus, la moyenne s'établit à 16 séances par point de projection en 2008.

Séances selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008

	Art et Essai	non classés	total
total	18 290	18 425	36 715
<i>moyenne par CI</i>	<i>446</i>	<i>205</i>	<i>280</i>
<i>moyenne par point</i>	<i>17</i>	<i>14</i>	<i>16</i>
films français	10 115	10 051	20 166
films européens	2 350	1 643	3 993
films américains	5 167	6 512	11 679
autres films	658	219	877
films recommandés	8 032	3 852	11 884
films non recommandés	10 258	14 573	24 831
films sortis dans l'année	12 483	13 661	26 144
autres films	5 807	4 764	10 571

Répartition des séances selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008



Près de la moitié (46,7 %) des séances des circuits itinérants sont programmées par les tournées desservant 10 à 29 points de projection. Les circuits de 30 à 49 points sont ceux qui programment le moins de séances : 3 334 séances, soit 9,1 % de l'offre globale.

En 2008, un circuit itinérant de 50 points de projection ou plus organise en moyenne près de 600 séances dans l'année (280 tous circuits itinérants confondus). Un circuit de moins de 5 points de projection n'en programme que 133. Toutefois, une analyse par point de projection montre que les points de projection des circuits de moins de 5 points sont ceux qui disposent du plus grand nombre moyen de séances par an. En effet, un point d'un de ces circuits programme 53 séances en 2008, soit 3 fois plus que la moyenne tous circuits confondus (16 séances). A l'inverse, chaque point de projection d'un circuit de 30 à 49 écrans dispose en moyenne de 8 séances par an et chaque point d'un circuit de 50 écrans ou plus de 9.

La part des séances dédiées aux films français est plus importante pour les circuits desservant 10 à 49 points de projection : 57,7 %, contre 51,7 % pour les circuits à moins de 10 points de projection et 50,9 % pour les circuits à 50 points et plus (54,9 % tous circuits confondus).

En ce qui concerne les films américains, ils sont davantage programmés dans les circuits à moins de 5 points et dans ceux à 50 points et plus (36,9 % chacun) qu'en moyenne tous circuits confondus (31,8 %).

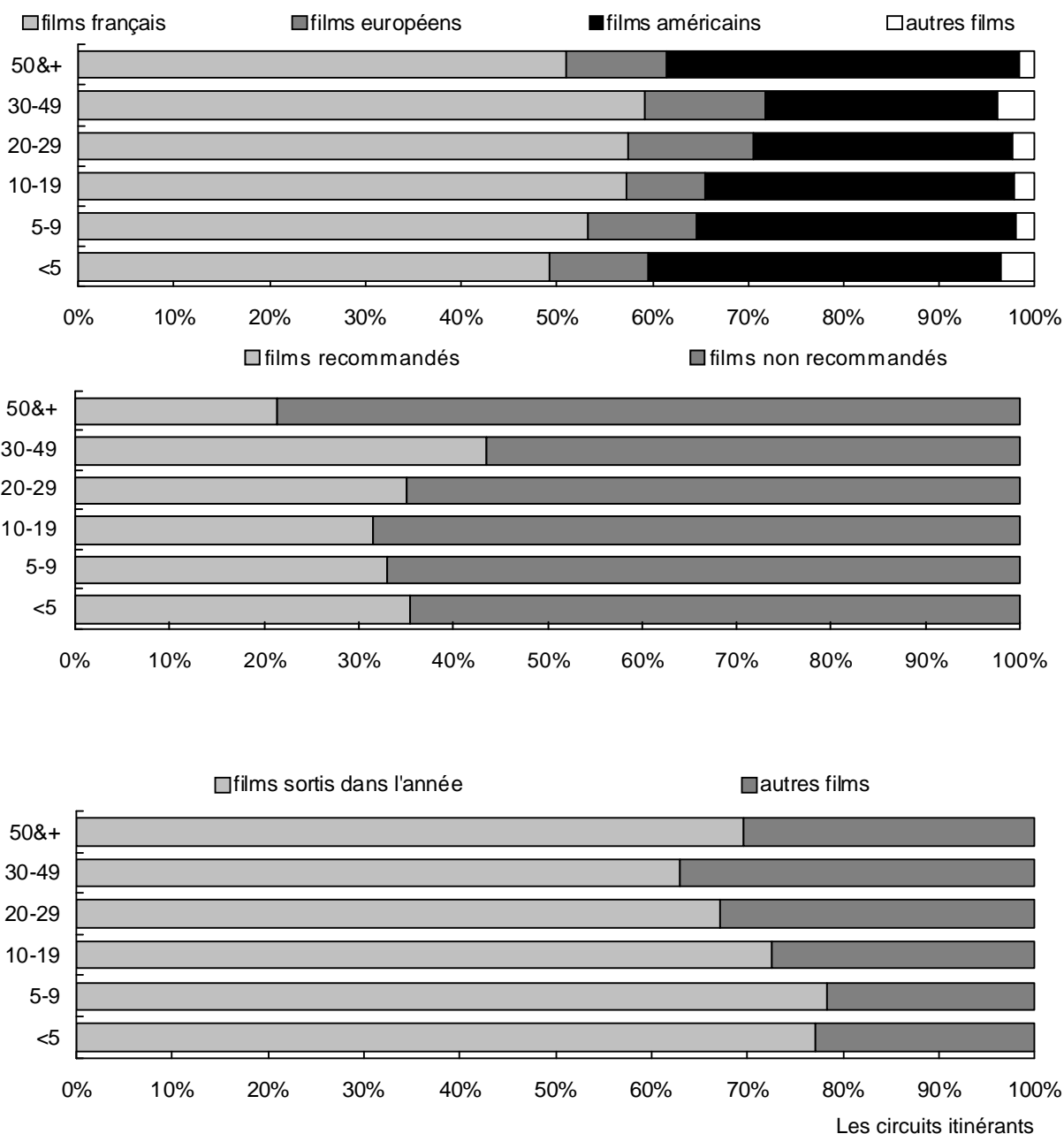
Avec 32,3 % des séances des circuits itinérants au global, les films Art et Essai sont surreprésentés au sein de l'offre de séances des circuits de 30 à 49 points (43,5 %) et nettement moins au sein de celle des circuits de 50 points et plus (21,3 %).

Les films sortis dans l'année sont davantage programmés dans les petits circuits itinérants (moins de 20 points de projection) que dans l'ensemble des circuits : 75,4 %, contre 71,2 %.

Séances selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008

	moins de 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 29	de 30 à 49	50 et +	total
total	3 869	5 838	8 161	8 993	3 334	6 521	36 715
<i>moyenne par Cl</i>	133	254	215	473	303	593	280
<i>moyenne par points</i>	53	38	15	20	8	9	16
films français	1 905	3 114	4 679	5 174	1 977	3 322	20 172
films européens	399	654	663	1 176	414	683	3 990
films américains	1 430	1 955	2 638	2 437	814	2 407	11 680
autres films	135	115	180	206	129	110	874
films recommandés	1 370	1 927	2 568	3 153	1 450	1 389	11 857
films non recommandés	2 499	3 911	5 592	5 840	1 884	5 133	24 858
films sortis dans l'année	2 982	4 572	5 925	6 035	2 096	4 533	26 143
autres films	887	1 266	2 236	2 957	1 237	1 989	10 572

Répartition des séances selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008



72,6 % des circuits itinérants programment moins de sept séances hebdomadaires (soit moins d'une séance par jour) en 2008 et 93,2 % en proposant moins de 14 (moins de deux séances par jour). A titre de comparaison, 32,5 % des cinémas français organisent moins de sept séances par semaine et 52,5 % moins de 14.

Un seul circuit itinérant (0,8 %) programme plus de 20 séances hebdomadaires (38,8 % des établissements actifs en 2008 en France). Il s'agit du circuit du Coudray-saint-Germer (60) qui dessert 80 points de projection.

Circuits itinérants selon le nombre de séances hebdomadaires

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
moins d'une séance	21	19	26	24	19	24	17	20	18	20
1 à 6 séances	72	76	67	66	71	68	72	69	72	75
7 à 13 séances	27	24	31	35	31	31	28	30	29	27
14 à 20 séances	12	10	7	7	6	8	6	8	7	8
21 séances et plus	2	2	3	1	1	1	1	1	2	1
total	134	131	134	133	128	132	124	128	128	131

C. Entrées et recettes

a. Entrées

En 2008, les circuits itinérants génèrent 1,54 million d'entrées, soit 0,81 % de l'ensemble des entrées réalisées sur le territoire français. En dix ans, les entrées des circuits itinérants diminuent de 9,0 %, malgré un contexte de hausse générale de la fréquentation (+23,5 %).

Rapporté à la fréquentation des salles situées dans des communes de moins de 10 000 habitants, qui abritent plus de 95 % des points de projection, le poids des entrées des circuits itinérants s'établit à 5,1 % en 2008. Rapporté à la fréquentation des cinémas mono-écrans auxquels ils peuvent être assimilés, le poids des circuits itinérants passe à 8,5 %.

En moyenne, un circuit itinérant réalise 11 700 entrées en 2008, en recul de 6,9 % sur la décennie (12 600 en 1999). Le nombre de circuits itinérants actifs étant relativement stable sur la période, la moyenne d'entrées par circuit suit les évolutions de la fréquentation. En moyenne, chaque séance programmée par un circuit itinérant rassemble 42 spectateurs.

Les films français captent 57,0 % des entrées effectuées dans les circuits itinérants en 2008, contre 29,5 % pour les films américains, 10,8 % pour les films européens non français et 9,6 % pour les films non américains et non européens (respectivement 45,4 %, 44,0 %, 8,7 % et 1,9 % sur l'ensemble du parc d'établissements).

Entre 1999 et 2003, la part de marché des films américains était toujours supérieure à celle des films français pour les circuits itinérants, malgré une offre de films nettement inférieure. La tendance s'est inversée depuis 2004. En effet, les films français réalisent désormais toujours plus d'entrées que les films américains dans les circuits itinérants, ce qui n'est pas forcément le cas sur le marché dans son ensemble. Toutefois, cette évolution répond à une offre nettement plus abondante de films sur la deuxième moitié de la décennie dans les circuits itinérants, notamment de films français.

Malgré un nombre de titres relativement important en 2008 (638 films, soit 67,2 % de l'offre), les films Art et Essai génèrent seulement 0,46 million d'entrées (29,8 % des entrées totales des circuits itinérants). Toutefois, il convient de signaler que l'offre de séances pour ces films

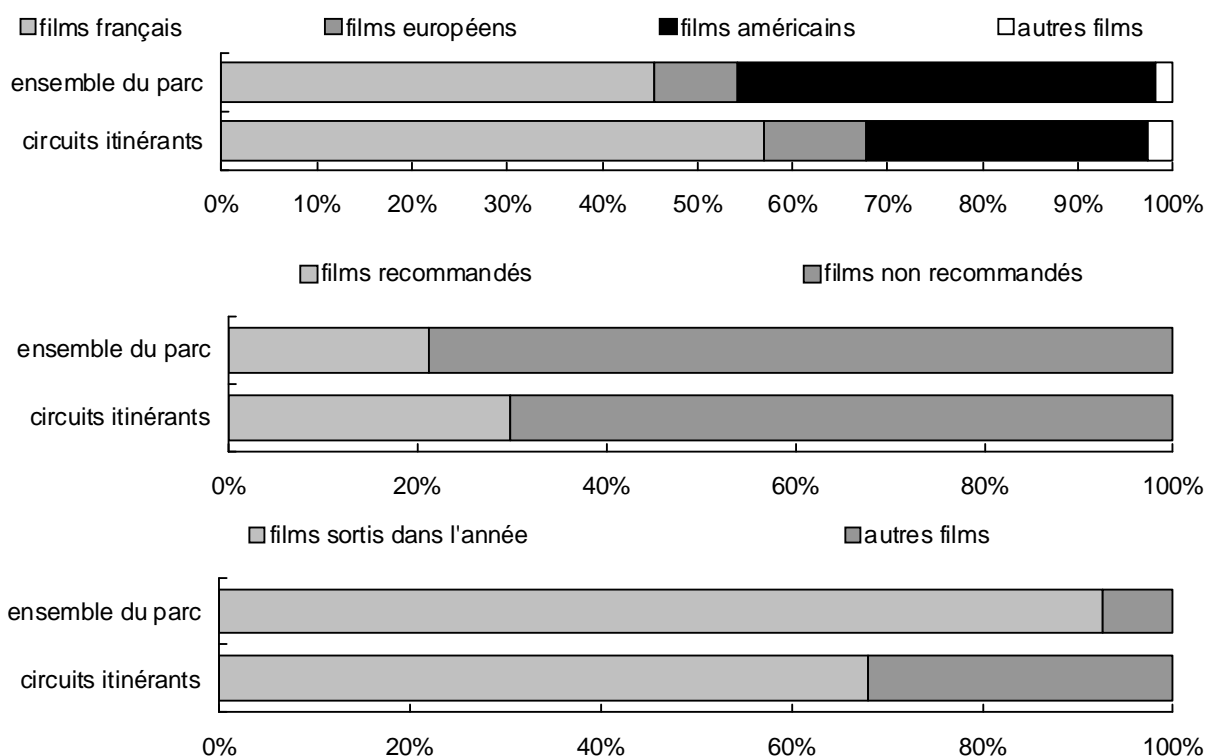
représente 32,3 % du total des séances des circuits itinérants. Sur l'ensemble des cinémas français, la part de marché des films recommandés Art et Essai s'élève à 21,3 % en 2008.

Les films sortis dans l'année captent la majeure partie des entrées des circuits itinérants : 1,05 million, soit 68,0 % de la fréquentation totale de ces cinémas. Sur l'ensemble du parc, la part de marché des films inédits atteint 92,5 %.

Entrées des circuits itinérants (millions)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
total	1,689	1,599	1,650	1,771	1,396	1,764	1,397	1,607	1,535	1,536
<i>moyenne (milliers)</i>	12,6	12,2	12,3	13,3	10,8	13,4	11,3	12,6	12,0	11,7
films français	0,644	0,542	0,771	0,786	0,582	0,765	0,610	0,861	0,735	0,875
films européens	0,175	0,104	0,176	0,076	0,081	0,187	0,251	0,172	0,189	0,166
films américains	0,852	0,915	0,666	0,811	0,626	0,739	0,502	0,530	0,575	0,454
autres films	0,018	0,037	0,036	0,099	0,107	0,073	0,035	0,045	0,036	0,041
films recommandés	0,408	0,414	0,568	0,485	0,367	0,461	0,639	0,573	0,442	0,457
films non recommandés	1,281	1,185	1,082	1,286	1,029	1,303	0,758	1,033	1,092	1,079
films sortis dans l'année	1,145	1,129	1,220	1,209	0,966	1,307	0,927	1,118	1,019	1,045
autres films	0,544	0,470	0,430	0,562	0,430	0,457	0,471	0,489	0,516	0,491

Répartition des entrées des circuits itinérants en 2008



Comme pour les séances, un circuit Art et Essai réalise, en moyenne, deux fois plus d'entrées qu'un circuit itinérant non classé : respectivement 19 800 et 8 000 entrées en 2008 (11 700 tous circuits confondus). Un point de projection d'un circuit classé génère en moyenne 800 entrées en 2008, contre 600 pour un point d'un circuit non classé et 700 tous circuits confondus.

En moyenne, une séance dans un circuit classé rassemble 44 spectateurs en 2008, contre 39 pour un circuit non classé.

En 2008, les circuits itinérants classés Art et Essai réalisent près de 812 000 entrées, soit 52,8 % de la fréquentation totale des circuits itinérants. En comparaison, les cinémas Art et Essai réalisent dans le même temps 27,8 % des entrées en France.

Si les circuits classés génèrent plus de la moitié des entrées totales des cinémas itinérants en 2008, leur poids dans la fréquentation atteint 60,2 % pour les films européens et 66,8 % pour les films Art et Essai.

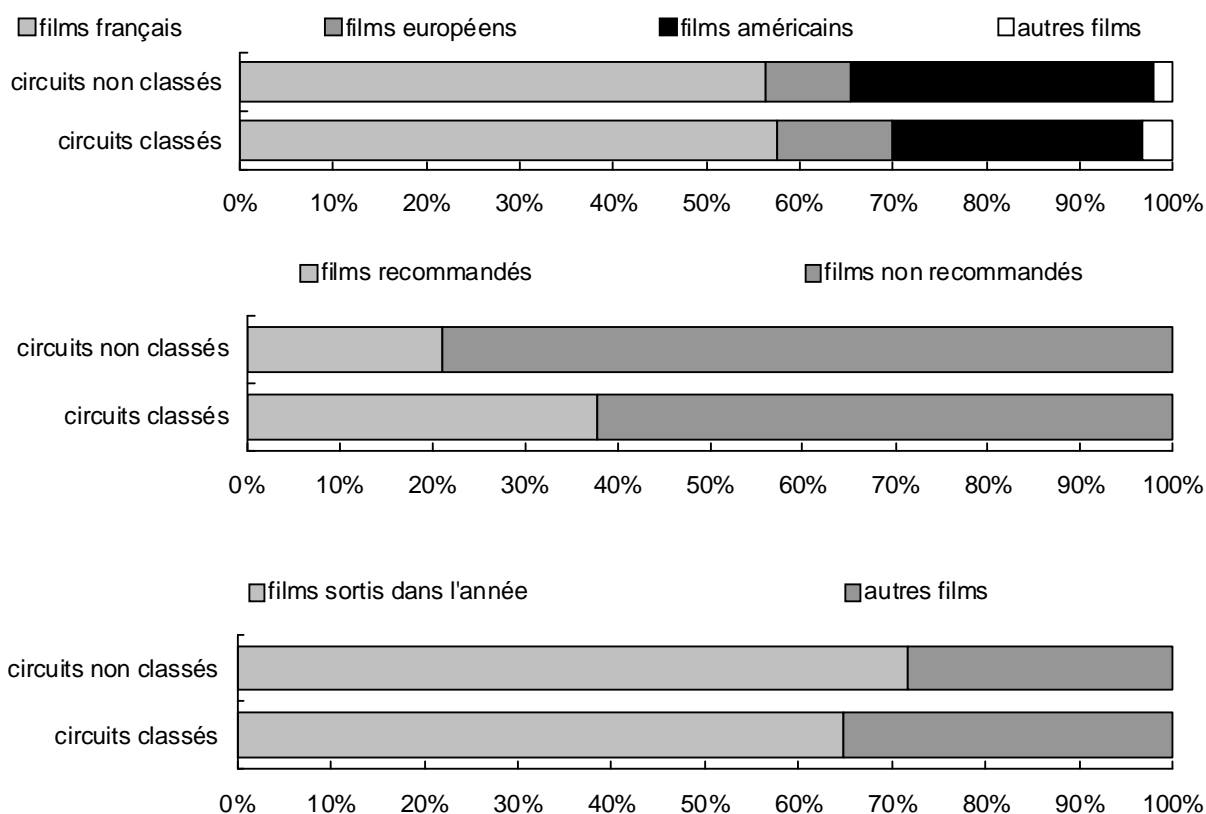
A l'inverse, les circuits non classés captent 47,2 % de la fréquentation totale des circuits (près de 725 000 entrées), 51,9 % des entrées des films américains et 53,1 % des entrées des films non recommandés.

En structure, les circuits Art et Essai réalisent plus de la moitié de leurs entrées 2008 sur les films français (466,5 milliers d'entrées), les films non recommandés (505,1 milliers d'entrées) et les films sortis dans l'année (525,9 milliers d'entrées).

Entrées selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008 (milliers)

	Art et Essai	non classés	total
total	811,7	724,8	1 536,5
<i>moyenne par CI</i>	<i>19,8</i>	<i>8,1</i>	<i>11,7</i>
<i>moyenne par points</i>	<i>0,8</i>	<i>0,6</i>	<i>0,7</i>
films français	466,5	408,7	875,3
films européens	100,4	66,3	166,7
films américains	218,3	235,2	453,4
autres films	26,5	14,6	41,0
films recommandés	306,6	152,2	458,8
films non recommandés	505,1	572,6	1 077,7
films sortis dans l'année	525,9	518,8	1 044,7
autres films	285,8	206,0	491,8

Répartition des entrées selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008



Les circuits itinérants desservant 20 à 29 points de projection sont ceux qui enregistrent le nombre d'entrées le plus élevé en 2008 : plus de 360 000 entrées, soit 23,5 % de la fréquentation globale des circuits. Les tournées à moins de 5 points de projection captent 9,6 % des entrées de ces cinémas et celles de 30 à 49 points de projection en captent 10,0 %.

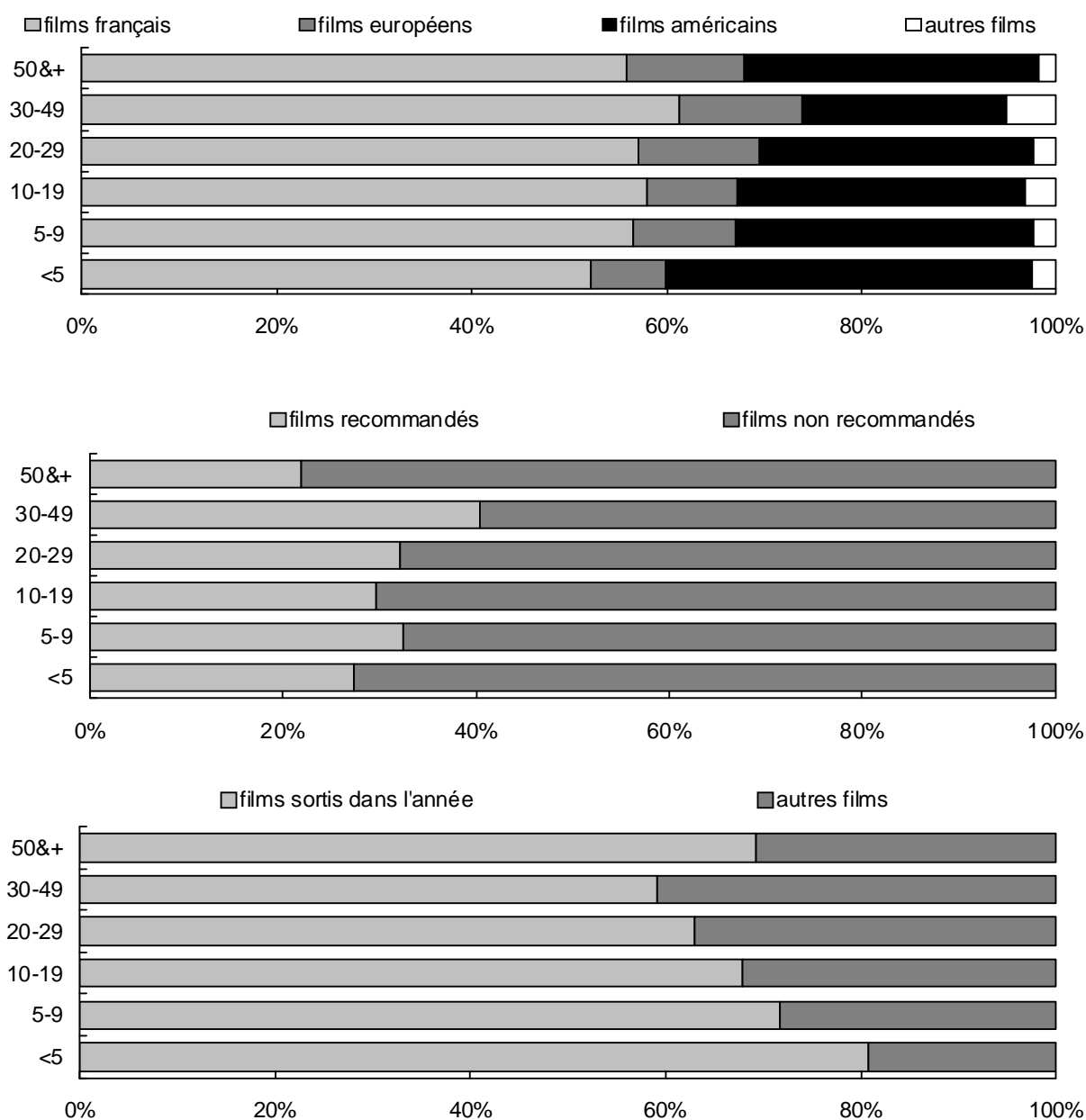
En moyenne, un circuit desservant 50 points de projection ou plus réalise près de 30 000 entrées en 2008 et chaque point de projection d'un de ces circuits en réalise près de 500. A l'inverse, un circuit itinérant de moins de 50 points de projection génère en moyenne 5 100 entrées en 2008 et chaque point d'un de ces circuits en génère 2 000.

En 2008, les circuits comptant moins de 5 points de projection réalisent 37,5 % de leurs entrées grâce à la programmation de films américains (29,5 % tous circuits confondus), au détriment des films européens qui captent 7,7 % des entrées de ces cinémas (10,8 % tous circuits confondus). C'est dans les circuits de 30 à 49 points de projection que les films recommandés enregistrent leur meilleure part de marché à 40,3 %, contre 21,8 % dans les circuits à 50 points et plus, 30,8 % dans les circuits à moins de 30 points et 29,8 % en moyenne tous circuits confondus. Les films inédits sont à l'origine de 80,8 % des entrées effectuées dans les circuits à moins de 5 points de projection (68,0 % tous circuits confondus). A l'inverse, 40,8 % des entrées des circuits desservant 30 à 49 points sont issues des films plus anciens (32,0 % tous circuits confondus).

Entrées selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008 (milliers)

	moins de 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 29	de 30 à 49	50 et +	total
total	148,2	227,1	316,7	360,4	154,3	329,8	1 536,5
<i>moyenne par CI</i>	5,1	9,9	8,3	19,0	14,0	30,0	11,7
<i>moyenne par points</i>	2,0	1,5	0,6	0,8	0,4	0,5	0,7
films français	77,5	128,6	183,9	206,0	94,7	184,7	875,5
films européens	11,4	23,5	29,0	44,2	19,3	39,3	166,6
films américains	55,5	69,8	93,8	101,9	32,4	99,9	453,4
autres films	3,8	5,1	10,0	8,2	7,9	6,0	41,0
films recommandés	40,5	73,8	94,1	115,6	62,2	71,9	458,0
films non recommandés	107,6	153,4	222,7	244,8	92,1	257,9	1 078,5
films sortis dans l'année	119,7	163,0	215,1	227,2	91,3	228,1	1 044,4
autres films	28,5	64,1	101,7	133,2	62,9	101,7	492,1

Répartition des entrées selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008



58,1 % des circuits itinérants réalisent moins de 10 000 entrées en 2008 (56,0 % en 1999), contre 27,4 % des cinémas sur l'ensemble du parc (30,6 % en 1999). Ce taux peut être comparé à celui des établissements mono-écrans qui réalisent moins de 10 000 entrées en 2008, qui s'établit à 42,8 % (48,0 % en 1999).

Seuls 1,5 % des circuits itinérants enregistrent 50 000 entrées ou plus (2,2 % en 1999), contre 1,9 % des établissements mono-écrans (2,5 % en 1999) et 28,3 % des cinémas sur l'ensemble du parc (27,4 % en 1999).

Aucune tournée ne totalise plus de 60 000 entrées.

Circuits itinérants selon leur nombre d'entrées

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
moins de 5000 entrées	39	38	47	38	46	38	37	37	39	45
de 5 à 10 000 entrées	36	37	20	29	31	28	34	34	34	31
de 10 à 20 000 entrées	32	34	44	40	35	33	32	30	30	30
de 20 à 50 000 entrées	24	19	20	24	15	31	20	26	24	23
50 000 entrées et plus	3	3	3	2	1	2	1	1	1	2
total	134	131	134	133	128	132	124	128	128	131

b. Recettes

En 2008, les circuits itinérants génèrent 6,00 M€ de recettes guichets, soit 0,53 % des recettes totales des établissements cinématographiques français. Rapporté aux recettes des salles situées dans des communes de moins de 10 000 habitants, qui abritent plus de 95 % des points de projection, le poids des recettes des circuits itinérants s'établit à 3,6 % en 2008. Rapporté aux recettes des cinémas mono-écrans auxquels ils peuvent être assimilés, le poids des circuits itinérants s'élève à 7,1 %.

Les recettes des circuits itinérants reculent de 1,1 % entre 1999 et 2008, dans un contexte général de hausse des recettes (+38,3 %).

Avec 3,58 M€ en 2008, les films français enregistrent une part de marché en recettes de 59,7 % dans les circuits itinérants. Leur poids est en nette augmentation par rapport à 1999 (38,0 %), au détriment des films américains (29,3 % en 2008, contre 50,9 % en 1999).

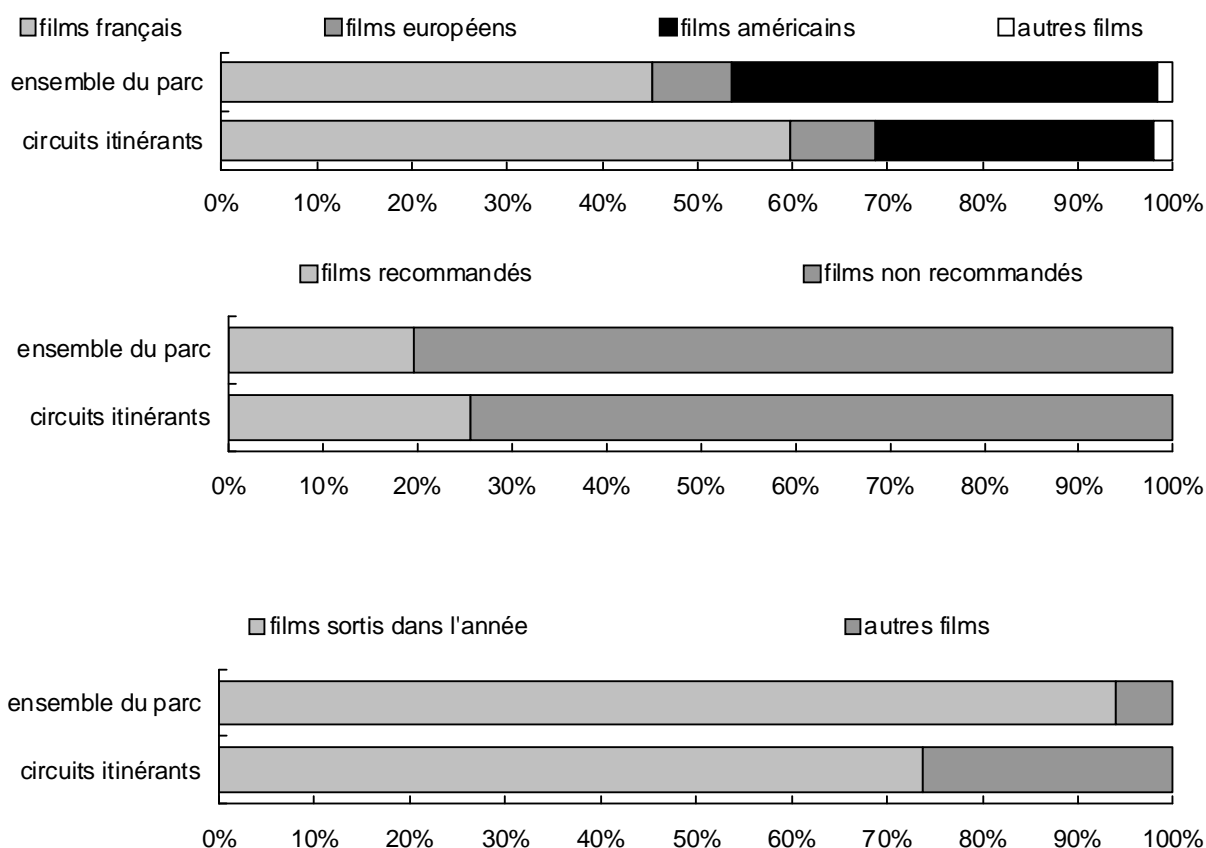
Le poids des films Art et Essai dans les recettes des circuits itinérants est plus élevé que dans celles de l'ensemble du parc. En effet, ces films totalisent 25,7 % des recettes des tournées, contre 19,7 % tous cinémas confondus.

A l'inverse, avec 73,6 % des recettes guichets réalisées dans les circuits itinérants, les films sortis dans l'année sont moins performants que dans l'ensemble du parc cinématographique français (94,0 % des recettes guichets).

Recettes guichets des circuits itinérants (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
total	6,07	5,78	6,05	6,59	5,14	6,62	5,15	6,04	5,86	6,00
films français	2,30	1,95	2,89	2,96	2,20	2,94	2,32	3,32	2,86	3,58
films européens	0,63	0,35	0,59	0,25	0,27	0,66	0,87	0,60	0,68	0,54
films américains	3,09	3,36	2,45	3,03	2,32	2,76	1,87	2,00	2,21	1,76
autres films	0,05	0,12	0,12	0,35	0,36	0,25	0,10	0,12	0,11	0,12
films recommandés	1,32	1,38	1,92	1,67	1,20	1,52	2,18	1,87	1,43	1,54
films non recommandés	4,75	4,40	4,12	4,92	3,94	5,09	2,98	4,18	4,43	4,46
films sortis dans l'année	4,33	4,26	4,71	4,70	3,78	5,17	3,64	4,51	4,17	4,42
autres films	1,74	1,51	1,34	1,89	1,36	1,45	1,52	1,53	1,69	1,58

Répartition des recettes des circuits itinérants en 2008



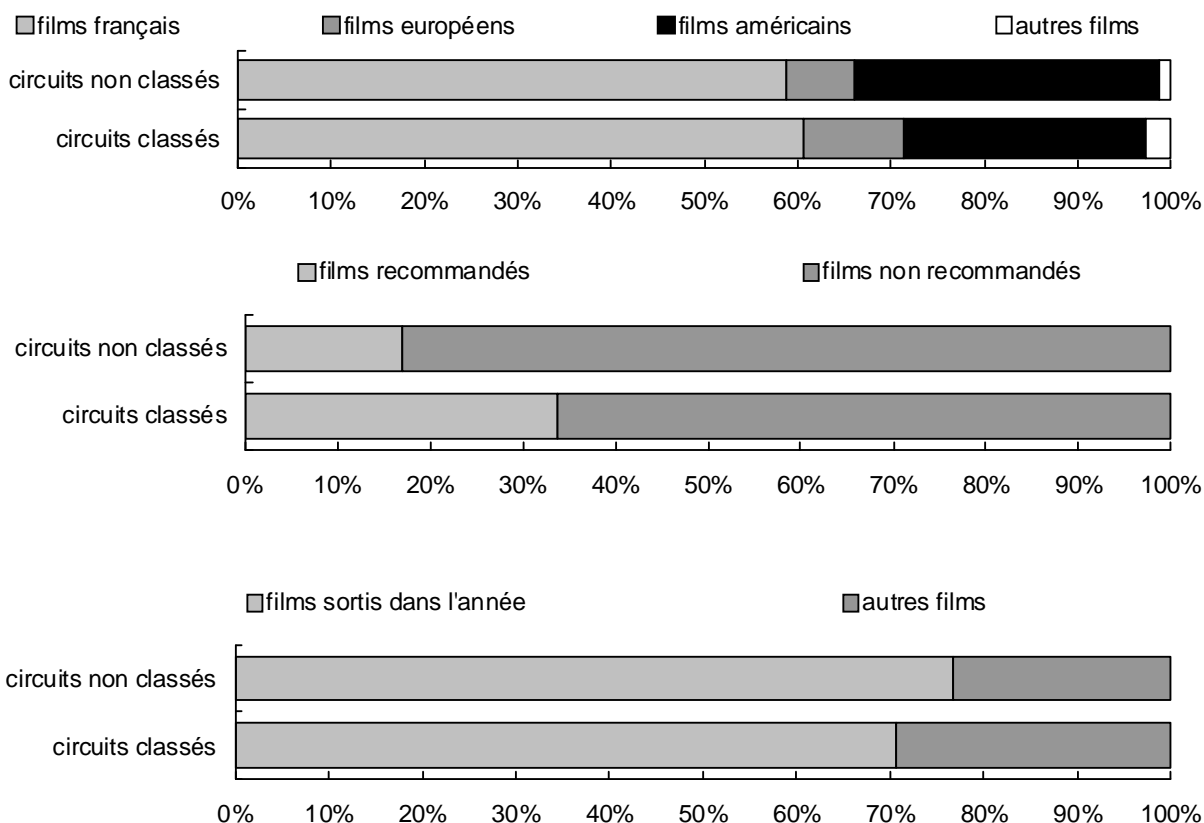
Avec 3,1 M€, les circuits classés Art et Essai totalisent 51,6 % des recettes guichets des circuits itinérants en 2008. 60,7 % des recettes de ces cinémas sont le fait des films français (1,9 M€), 66,1 % des films non recommandés (2,0 M€) et 70,6 % des films sortis dans l'année (2,2 M€). Les circuits itinérants classés captent plus de 60 % des recettes des films européens non français (328,9 K€), des films non européens et non américains (80,9 K€) et des films recommandés (1 048,9 K€).

Plus de la moitié des recettes des films américains (946,0 K€), des films non recommandés (2 409,2 K€) et des films sortis dans l'année (2 228,4 K€) sont réalisées au sein des circuits itinérants non classés.

Recettes guichets selon le classement Art et Essai des circuits itinérants en 2008 (K€)

	Art et Essai	non classés	total
total	3 098,3	2 903,9	6 002,2
films français	1 879,6	1 703,7	3 583,3
films européens	328,9	214,9	543,9
films américains	808,9	946,0	1 755,0
autres films	80,9	39,3	120,1
films recommandés	1 048,9	494,7	1 543,6
films non recommandés	2 049,4	2 409,2	4 458,6
films sortis dans l'année	2 188,8	2 228,4	4 417,2
autres films	909,5	675,5	1 585,0

Répartition des recettes selon le classement des circuits itinérants en 2008



En 2008, les circuits itinérants de 20 à 29 points de projection dégagent les recettes guichets les plus importantes : 1,3 M€, soit 22,4 % des recettes globales des circuits itinérants.

Les tournées de 30 à 49 points de projection sont celles qui enregistrent les plus faibles recettes guichets (0,6 M€ et 9,8 % des recettes totales de ces cinémas).

Toutefois, c'est dans ces établissements que la part de marché des films français (65,7 %, contre 59,7 % en moyenne tous circuits confondus), des films européens non français (10,4 %, contre 9,1 %) et des films non européens et non américains (4,0 %, contre 2,0 %) est la plus élevée au détriment des films américains (19,9 %, contre 29,2 %).

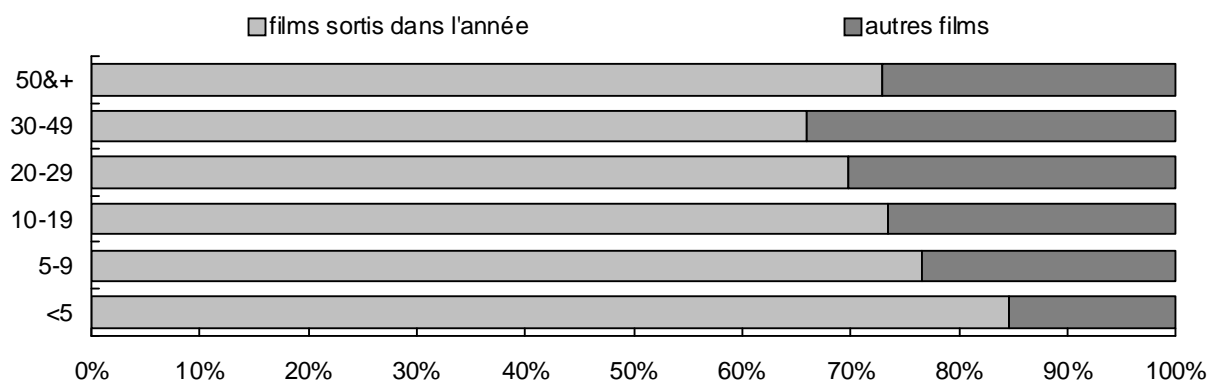
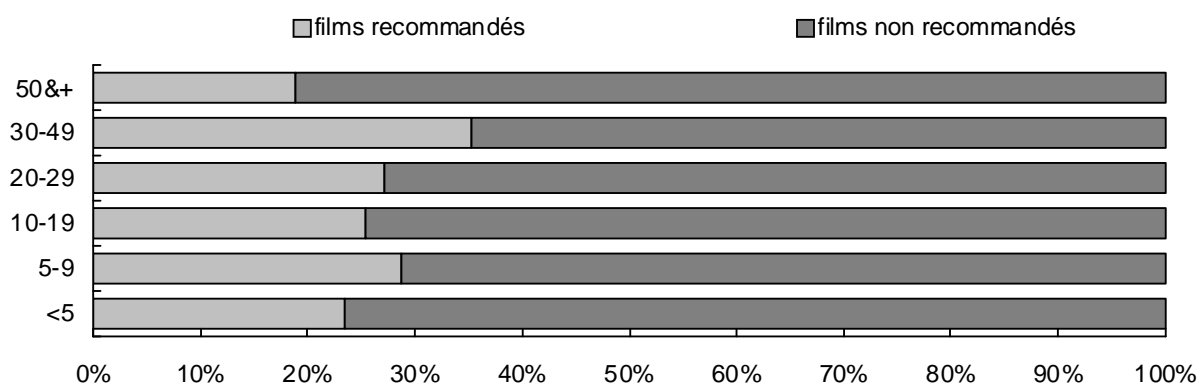
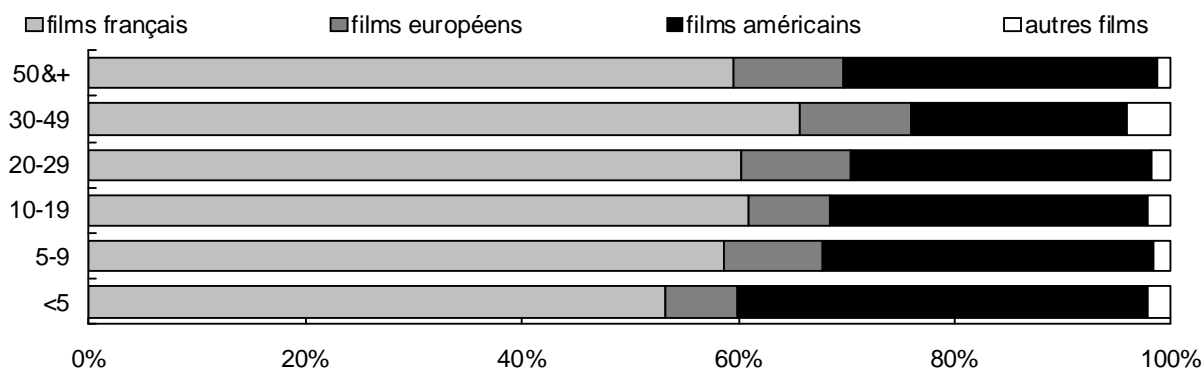
Les circuits comptant entre 30 et 49 points de projection enregistrent également la meilleure part de marché des films Art et Essai (35,2 %, contre 25,7 % en moyenne tous circuits confondus) et la plus faible part de marché des films sortis dans l'année (65,9 %, contre 73,6 %).

Les films inédits concentrent 84,5 % des recettes guichets des circuits de moins de 5 points de projection (611,4 K€)

Recettes guichets selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008 (K€)

	moins de 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 29	de 30 à 49	50 et +	total
total	723,5	912,1	1 199,3	1 342,7	587,5	1 237,0	6 002,2
films français	385,4	535,0	732,1	809,3	385,8	736,3	3 583,9
films européens	48,0	82,6	90,2	136,1	61,0	125,5	543,5
films américains	275,0	279,0	350,7	373,6	117,2	359,4	1 754,8
autres films	15,2	15,5	26,3	23,7	23,5	15,8	120,0
films recommandés	169,3	262,1	304,1	364,9	206,7	234,3	1 541,4
films non recommandés	554,2	650,0	895,2	977,8	380,8	1 002,8	4 460,8
films sortis dans l'année	611,4	698,1	881,3	935,8	387,2	902,8	4 416,7
autres films	112,0	214,0	318,0	407,0	200,3	334,3	1 585,5

Répartition des recettes selon le nombre de points de projection des circuits itinérants en 2008



77,1 % des circuits itinérants réalisent moins de 75 000 € de recettes guichets en 2008 (79,9 % en 1999), contre 66,5 % des établissements mono-écrans (72,2 % en 1999) et 42,0 % tous cinémas confondus (47,0 % en 1999). Aucun circuit n'enregistre plus de 250 000 € de recettes guichets en 2008.

Circuits itinérants selon leurs recettes guichets

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
moins de 15 000 euros	41	35	41	32	42	36	30	30	31	34
de 15 à 30 000 euros	25	35	21	25	24	21	30	29	28	21
de 30 à 75 000 euros	41	38	47	48	44	44	45	41	44	46
de 75 à 150 000 euros	22	16	19	23	14	25	17	24	21	26
150 000 euros et plus	5	7	6	5	4	6	2	4	4	4
total	134	131	134	133	128	132	124	128	128	131

D. Recette moyenne par entrée

En 2008, la recette moyenne par entrée des circuits itinérants s'élève à 3,91 €, contre 6,01 € tous cinémas confondus. Cette recette moyenne par entrée peut être comparée à celle constatée dans les communes de moins de 10 000 habitants (5,63 € en 2008), qui abritent plus de 95 % des points de projection des circuits itinérants. Elle peut également être mise en comparaison avec la recette moyenne des cinémas mono-écrans qui s'établit à 4,70 € en 2008.

Dans les circuits itinérants, la recette moyenne par entrée augmente de 8,7 % au cours des dix dernières années, quand celle de l'ensemble du parc progresse de 12,0 %.

Recette moyenne par entrée des circuits itinérants (€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
circuits itinérants	3,59	3,61	3,67	3,72	3,68	3,75	3,69	3,76	3,82	3,91
tous cinémas	5,36	5,39	5,45	5,59	5,74	5,82	5,87	5,94	5,95	6,01
écart	1,77	1,78	1,78	1,87	2,06	2,07	2,19	2,18	2,13	2,10

La recette moyenne par entrée des circuits itinérants classés Art et Essai est, en moyenne, moins élevée que celle des circuits non classés : 3,82 €, contre 4,01 € en 2008.

Les tournées desservant 20 à 29 points de projection dégagent la recette moyenne par entrée la plus faible à 3,73 €, celle des circuits à 50 points de projection et plus atteignant 3,75 €. A l'inverse, la recette moyenne des circuits à moins de 5 points de projection s'élève à 4,88 € en 2008.

Recette moyenne par entrée des circuits itinérants en 2008 (€)

	recette moyenne par entrée
total	3,91
Art et Essai	3,82
non Art et Essai	4,01
moins de 5 points	4,88
de 5 à 9 points	4,02
de 10 à 19 points	3,79
de 20 à 29 points	3,73
de 30 à 49 points	3,81
50 points et plus	3,75

Plus de la moitié (50,4 %) des circuits itinérants enregistre une recette moyenne par entrée inférieure à 4 € (76,1 % en 1999), contre 19,5 % de l'ensemble des cinémas français (31,1 % en 1999) et 27,2 % des cinémas mono-écrans.

Le poids des circuits itinérants dont la recette moyenne dépasse 4 € est en nette augmentation à 49,6 % en 2008, contre 23,8 % en 1999.

Aucun circuit ne dégagne une recette moyenne par entrée supérieure à 5,50 €.

Circuits itinérants selon la recette moyenne par entrée

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Moins de 3 euros	26	24	14	13	15	13	17	13	14	8
De 3 à 4 euros	76	79	80	75	71	76	70	73	59	58
De 4 à 4,5 euros	20	21	30	28	28	24	22	25	33	33
De 4,5 à 5 euros	9	4	5	10	9	11	10	8	14	19
5 euros et plus	3	3	5	7	6	9	6	9	8	13
total	134	131	134	133	129	133	125	128	128	131